

PharmaNews

Lettre hebdomadaire de pharmacie.ma



**Pénuries de médicaments :
Il ne faut compter que sur
soi-même. Et encore,
pas beaucoup!**

Éditorial - Revue de presse - Nouveaux produits

Anciennes PharmaNews

Pénuries de médicaments : Il ne faut compter que sur soi-même ! Et encore, pas beaucoup⁽¹⁾

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

À l'instar de nombreuses nations, la France est confrontée à des pénuries de médicaments. Celles-ci ont tendance à s'aggraver d'année en année, ce qui fait perdre des chances de guérison aux patients.

Pour faire toute la lumière sur les causes de ces pénuries et proposer des solutions concrètes pour en venir à bout, une commission a été constituée le 1^{er} février 2023 par le Sénat.

Cinq mois durant, et après 54 auditions de professionnels de santé, des représentants du secteur du médicament et des associations de malades, la Commission sénatoriale a rendu public un rapport⁽²⁾ qui pointe du doigt les dysfonctionnements qui sont à l'origine de ces ruptures récurrentes.

Ce rapport de 429 pages indique qu'en 2023, quelque 37% des Français déclarent avoir été confrontés à des pénuries de médicaments.

Sonia de La Provôté, présidente de la Commission d'enquête sur la pénurie de médicaments et les choix de l'industrie pharmaceutique française, qualifie la situation actuelle de scandale sanitaire.

La sénatrice du Calvados indique également que «Plus de 70% des médicaments touchés par les pénuries ou les tensions sont des médicaments anciens dont la rentabilité a diminué au fil des ans. C'est le cas de médicaments dits d'usage quotidien, mais aussi de certains anticancéreux». La présidente de la Commission estime, par ailleurs, «qu'en dépit de leur obligation d'assurer l'approvisionnement du marché, les laboratoires se désintéressent des produits matures au profit des médicaments

innovants, dont les prix connaissent une augmentation effrayante».

Les auteurs du rapport expliquent les pénuries par le déclin de la production française, conséquence de quarante ans de délocalisation, la concentration de la production devenue mondialisées et vulnérables, une stratégie commerciale et financière portée vers les médicaments innovants et onéreux, au détriment des médicaments matures, l'insuffisance des mesures prises pour limiter ces pénuries.

Les membres de la Commission



sénatoriale estiment que seule une réponse européenne permettrait de faire face à ces pénuries. Ils recommandent également de mieux anticiper et prévenir les risques de pénurie, de rétablir la confiance entre les maillons de la chaîne, de s'attaquer aux causes structurelles et d'améliorer le pilotage en France.

La France n'est pas la seule à devoir faire face aux perturbations d'approvisionnement en médicaments, les autres pays d'Europe et d'Amérique du Nord connaissent aussi des pénuries. Les situations épidémiques exceptionnelles, qui ont été plus au

moins anticipées, ont révélé au grand jour les conséquences de la concentration de la production des médicaments et de matières premières dans les pays d'Asie.

Au Maroc, ce sujet qui «dérange» ne peut être passé sous silence pour des raisons plus ou moins justifiées. Les perturbations d'approvisionnement donnent, de plus en plus, du fil à retordre aux pharmaciens d'officine, particulièrement quand il s'agit de médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM). Ces pénuries sont souvent aggravées par les achats paniques. Et contrairement aux pays disposant d'un système d'information performant, on passe rapidement de la tension d'approvisionnement à la rupture de stock du fait que les prescripteurs et les pharmaciens ne sont pas avisés à temps pour qu'ils puissent switcher vers d'autres alternatives thérapeutiques.

Pour conclure, le Royaume dont l'approvisionnement d'une partie des médicaments et de la totalité des matières premières est tributaire de pays tiers ne peut faire l'économie d'une vraie stratégie pour juguler les ruptures d'approvisionnement. Cette stratégie doit être élaborée en concertation avec tous les intervenants du secteur. Elle devrait aussi tirer profit de la digitalisation, aussi bien pour collecter l'information que pour la mettre à la disposition des professionnels de santé et des patients. La transparence devrait être de mise d'autant plus qu'avec les réseaux sociaux, on ne peut plus rien cacher. En d'autres termes, l'époque où il suffisait de «cacher la poussière sous le tapis» pour que personne ne la voie est révolue !

1. Tristan Bernard
2. Rapport complet (Synthèse)

La FDA donne son feu vert pour le premier médicament traitant la dépression post-partum

La Food and Drug Administration (US-FDA) a annoncé, le vendredi 4 août 2023, qu'elle vient d'autoriser l'utilisation d'un nouveau traitement indiqué dans la prise en charge de la dépression post-partum, maladie dont souffre une femme sur 8 après l'accouchement.

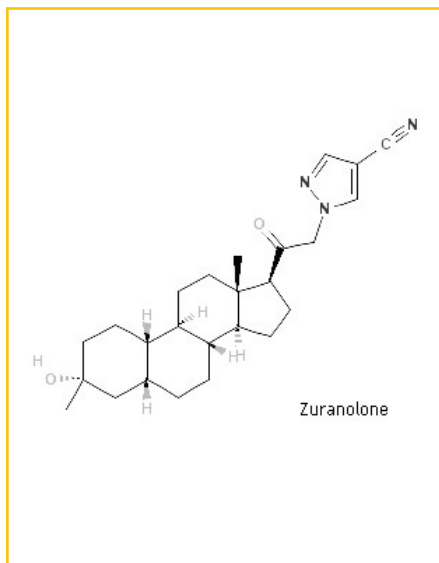
Pour autoriser ce traitement à base de zuranolone, l'Agence américaine s'est appuyée sur le résultat de deux essais cliniques qui ont révélé que les patientes ayant reçu ce nouveau traitement ont vu leurs symptômes s'estomper par rapport aux femmes sous placebo.

Les autorités sanitaires américaines préconisent une prise quotidienne et pendant 2 semaines d'un comprimé de 50 mg de Zurzuva.

Ce nouveau médicament permettra de traiter une maladie que Tiffany Farchione, responsable en psychiatrie à la FDA, qualifie de «grave et potentiellement mortelle, au cours de laquelle les femmes ressentent de la tristesse, un sentiment de culpabilité et d'inutilité».

Selon Asima Ahmad, responsable médicale pour l'entreprise Carrot Fertility, Zurzuva a une «efficacité plus rapide et une durée de traitement plus courte que d'autres médicaments déjà disponibles». Elle a également indiqué que ce traitement peut commencer à agir après seulement trois jours de traitement ce qui n'est pas le cas des traitements utilisés jusqu'à maintenant.

Source : capital.fr



Bronchiolite : un anticorps monoclonal développé par Sanofi pourrait être autorisé en France dès le mois de septembre prochain

Un article publié par le quotidien «Le Parisien», révèle que la Haute Autorité de santé (HAS) a donné son accord pour le remboursement de Beyfortus, un traitement indiqué dans la prévention de la bronchiolite des

nourrissons. Ce nouveau traitement ne pourra, cependant, être mis sur le marché qu'après le feu vert du ministère de la Santé.

Ce traitement à base de nirsevimab est le fruit d'un partenariat Sanofi-AstraZeneca. Il est administré aux enfants de moins d'un an pour les protéger contre le virus respiratoire syncytial (VRS), virus qui est responsable de la bronchiolite qui affecte un grand nombre d'enfants de moins de 2 ans.

Contrairement aux vaccins qui permettent aux enfants de fabriquer leurs propres anticorps, cet anticorps monoclonal à longue durée de protection ne le permet pas. Par contre, il protège quasiment immédiatement le nourrisson et cette protection se maintient pendant au moins cinq ou six mois.

Beyfortus est administré en une seule injection dans le muscle de la cuisse. Cette injection doit avoir lieu avant le début de la saison épidémique ou à la naissance pour les nourrissons nés pendant cette période.

La dose préconisée est de 50 mg chez l'enfant de moins 5 kg et de 100 mg quand son poids est supérieur ou égal à 5 kg.



Ce traitement a été autorisé par la US-FDA au mois de juillet dernier et par l'Agence européenne du médicament depuis un an.

La bronchiolite touche, chaque saison hivernale, environ 30% des nourrissons de moins de 2 ans, soit environ 480.000 cas par an en France. Et si l'on se fie aux données du Centre opérationnel de régulation et de réponse aux urgences sanitaires et sociales (CORRUS), la majorité de ces bronchiolites est due au VRS.

L'Agence américaine du médicament a également autorisé un vaccin développé par Pfizer pour prévenir les bronchiolites. Ce vaccin est administré aux femmes enceintes afin de protéger leur futur bébé par les anticorps transitant par le plasma. L'Agence européenne du médicament s'est également prononcée en faveur de la commercialisation de ce vaccin.

Source : huffingtonpost.fr

L'Agence européenne des médicaments enquête sur les médicaments amaigrissants Ozempic, Saxenda et Wegovy

L'Agence européenne des

médicaments (EMA) a entamé, le mardi dernier, une enquête sur les médicaments amaigrissants : Ozempic, Saxenda et Wegovy. Ces médicaments pourraient, d'après l'Agence islandaise des médicaments, être liés à des pensées suicidaires et à des cas d'automutilation.

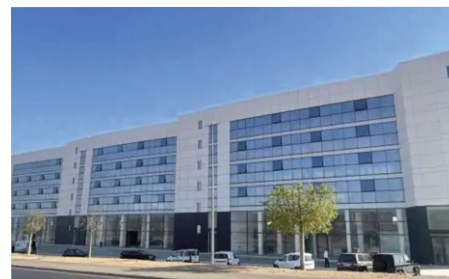
Dans son rapport, l'Agence islandaise des médicaments mentionne 150 signalements d'automutilation et de pensées suicidaires.

Les médicaments concernés connaissent un réel engouement. Quelque 20 millions de personnes les utilisent chaque année. Ozempic et Wegovy sont utilisés principalement dans la prise en charge du diabète. Ils sont aussi utilisés pour réduire l'appétit.

Cependant, l'EMA reste prudente en indiquant que l'imputabilité n'a pas encore été démontrée, ces symptômes pourraient également s'expliquer par d'autres facteurs, comme des conditions sous-jacentes affectant les patients. L'Agence européenne compte rendre un avis d'ici novembre prochain.

Source : rtbf.be

Agadir : l'Université privée de la santé et des sciences d'Agadir ouvrira ses portes au mois de septembre



Les étudiants pourront intégrer dès la prochaine rentrée scolaire l'Université privée de la santé et des sciences d'Agadir (UPSSA).

En attendant, la construction de ses locaux définitifs dans le nouveau pôle urbain d'Agadir, l'enseignement se déroulera dans le lotissement Merhaba.

Le Pr El Houssaine Louardi ancien ministre de la Santé et ancien doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca occupera le poste de président de l'UPSSA. Cette université comprendra quatre facultés spécialisées dans les domaines suivants : médecine, pharmacie, sciences biomédicales appliquées et sciences infirmières et techniques de santé.

L'UPSSA abritera également un pôle de recherche-innovation et un Centre hospitalier universitaire (CHU). Elle prévoit également de lancer un incubateur de startups dédié à la santé et à l'ingénierie biomédicale.





IBERMA

DELICAL, Boisson

Présentation : Quadrette de 4 bouteilles de 200 ml

Composition : Phosphate de potassium | carbonate de magnésium | pyrophosphate de fer sulfate de zinc | sélénite de sodium | sulfate de cuivre | chlorure de chrome | émulsifiant E471 Vitamine C | vitamine A | vitamine E | vitamine B5 | vitamine PP | vitamine D3 | vitamine B2 | vitamine K1 | vitamine B6 | vitamine B1 | vitamine B12 | vitamine B9 | vitamine H (B8)

Classe thérapeutique : DADAP

PPC : 199 dhs

IBERMA

Delical

Boisson HP HC lactée

Nouveau

Pour réconcilier
Nutrition et Plaisir.

Delical
Boisson
FRAÏSE

Delical
Boisson
VANILLE

Hyperprotidique et hypercalorique

360 Kcal et 20 g protéines pour 200 ml

Prête à l'emploi, stérilisée UHT

ZENITH PHARMA

THYROXIZEN 100 µG / 5 ML, Solution buvable

Présentation : Flacon de 100 ML avec seringue graduée de 5 ML

Composition : Levothyroxine

Classe thérapeutique : Hormone thyroïdienne

PPV : 155.90 dhs

Code ATC : H03AA0

SECONIL 2 G, Granulés en sachet

Présentation : Boite unitaire

Composition : Secnidazole

Classe thérapeutique : Antiprotozoaires - dérivés du nitroimidazole

PPV : 43.20 dhs

LABORATOIRE LAPROPHAN

COPARANTAL 400 MG / 20 MG, Comprimé effervescent sécable

Présentation : Boite de 16

Composition : Paracétamol | Codéine

Indication : Douleur aiguës d'intensité modérée à partir de 15 ans

PPV : 25.20 dhs

LABORATOIRE RIM-PHARMA

SERFLUX 25 µG / 250 µG, Suspension pour inhalation

Présentation : Flacon pressurisé contenant 120 doses

Composition : Salmétérol | fluticasone

Classe thérapeutique : Association d'un bronchodilatateur et d'un corticoïde.

PPV : 169.60 dhs

Royaume du Maroc
Université Mohammed V
FACULTE DE MEDECINE
ET DE PHARMACIE
RABAT



المملكة المغربية
جامعة محمد الخامس
كلية الطب والصيدلة
الرباط
العمادة

DIPLOME D'UNIVERSITE Pharmacie Clinique

Appel à candidatures pour l'année universitaire 2023-2024

(Dernier délai pour déposer le dossier **31 Septembre 2023**)

(Premier arrivé, premier servi)

Ce diplôme a pour objectifs :

Assurer une formation continue en priorité aux pharmaciens quel que soit le cadre de leur exercice, mais aussi secondairement aux autres professionnels de la santé.

La formation traitera les différents domaines de la pratique et de la gestion pharmaceutique ainsi que l'essentiel des pathologies.

La formation se déroulera toute la journée de samedi, avec deux pauses café (10h et 15h)

Pharmacie Clinique	
CHAMP DISCIPLINAIRE	Pharmacie Clinique et Pratiques Pharmaceutiques
RESPONSABLE	Pr. M. ANSAR
COMITE PEDAGOGIQUE	Pr. M. ANSAR et Pr. H. BENZIANE
DEPARTEMENT	Sciences du médicament
LIEU DE FORMATION	Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat
CONTENU DE LA FORMATION	Pharmacie Clinique
MODALITES D'ENSEIGNEMENT	Cours et ateliers
DUREE	Deux années (les cours auront lieu à raison d'un samedi par mois)
PUBLIC CIBLE	Pharmaciens, Médecins, Diplômes équivalents...
FRAIS	6 000,00 Dhs par an pour le secteur privé 5 000,00 Dhs par an pour les étudiants et les fonctionnaires du secteur public

Pour tout renseignement et dépôt de dossier :

Pr. M'hammed ANSAR, GSM : 0615181615, E-mail : ansarmhammed@gmail.com

Pr. Hamid BENZIANE, GSM : 06 61 94 96 10, E-mail : benzianch@gmail.com

Faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat, Av. Mohammed Belarabi Elalaoui,
BP : 6203 Rabat-Instituts, Rabat, Maroc (Morocco)
Tél : (+212)537 77 28 50 (+212)661 49 25 33 Fax : (+212)537 77 37 01

En savoir plus